

# LA RETRAITE À 64 ANS

***C'EST ABERRANT ET  
INACCEPTABLE !***



Le 10 janvier, le gouvernement a dévoilé son projet de réforme des retraites. Sans surprise, il entend nous faire travailler plus longtemps ! La Première ministre E. Borne a confirmé : le recul de l'âge légal de départ à 64 ans, l'accélération de l'allongement de la durée de cotisation à 43 annuités et la suppression des régimes spéciaux.

## Une réforme absurde et dogmatique !

Un nouveau recul de l'âge légal de départ en retraite est une aberration à plusieurs titres. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : **aujourd'hui, seulement 38% des plus de 60 ans sont encore en emploi, et l'espérance de vie en bonne santé stagne à 65 ans selon l'INSEE.**

S'épuiser au travail et prendre sa retraite sans pouvoir en profiter pleinement en bonne santé, c'est le projet de société que nous propose ce gouvernement ! **Faudrait-il renoncer à ce nouveau temps de vie et de liberté bien mérité ? Pour l'Ufict-CGT, c'est clairement NON !**

Quant aux dispositifs carrière longue et les mesures de pénibilité, il ne s'agit que de mesurètes qui sont loin d'amortir la violence de cette réforme.

## Un effondrement programmé des pensions

Selon le COR, à réglementation constante, la part des dépenses de retraite rapportée au Produit Intérieur Brut (PIB = la richesse produite par la France en une année) serait stable dans les prochaines années, voire en décroissance à partir de 2035. **L'augmentation prévue du nombre de retraités implique donc déjà une baisse programmée du niveau des pensions.** Mais le recul de l'âge de départ en retraite accentuerait encore plus ce phénomène en poussant de plus en plus de salariés à partir sans avoir acquis tous leurs droits pour une retraite à taux plein.

## Une réforme injustifiée !

L'annonce d'un déficit (13 milliards d'€), insignifiant au regard de ce que représente le financement des retraites (345 milliards d'€), est un trompe-l'œil. Ramené à l'échelle d'un budget personnel, cela reviendrait à avoir un découvert d'une centaine d'euros par mois. Rien d'insurmontable !

Par exemple, mener une politique salariale ambitieuse conduirait naturellement à augmenter les recettes et donc à équilibrer les régimes de retraite. Mais ça, évidemment, le gouvernement n'y pense même pas !

Contrairement à ce qu'il voudrait nous faire croire **cette réforme ne se justifie pas par un besoin urgent de financement de notre régime et d'autres solutions existent pour dégager les fameux 13 milliards d'€.**

« Selon les projections du COR, notre système de retraite n'est absolument pas en danger »



# Une suppression des régimes spéciaux idéologique

Si les régimes spéciaux, dont celui des IEG, qualifiés d'archaïques par la première ministre peuvent apparaître plus avantageux que le régime général, ils s'en rapprochent de plus en plus sous l'effet des différentes réformes passées des retraites. Rappelons que **les droits particuliers de notre régime sont financés par une sur-cotisation des employeurs et la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) et qu'il est à l'équilibre ! Il ne coûte rien au régime général**, alors pourquoi s'acharner ?

Quant à la « clause du grand-père » (qui supprimerait le bénéfice du régime spécial pour les nouveaux embauchés), il s'agit d'une basse manœuvre pour tenter de démobiliser les salariés. Mais nous ne sommes pas dupes, cette suppression menacerait l'équilibre du régime spécial à terme et aurait un impact sur notre Statut qui ne tarderait pas à en faire les frais... Quand les agents embauchés « hors statut » seraient en nombre dans nos entreprises, les employeurs ne tarderaient pas à supprimer tout ou partie des dispositions statutaires.

**« Justice, équité et progrès social » ne sont évidemment pas les moteurs de ce gouvernement, pas plus que la « sauvegarde de notre système de retraite ». Il s'agit d'une réforme dogmatique en rupture avec les principes de notre modèle social français, pour diminuer les dépenses de retraite et favoriser le passage vers des systèmes de retraite par capitalisation.**

**Pour l'Ufict-CGT, il n'en est pas question, et nous avons des propositions réalistes pour dégager des ressources supplémentaires et ainsi financer un meilleur régime à prestations définies, afin de garantir un départ à 60 ans, avec un taux de remplacement à 75% :**

- ▶ Supprimer les exonérations de cotisations (totalement inefficaces pour soutenir l'emploi),
- ▶ Soumettre à cotisations tous les éléments de revenus,
- ▶ Instaurer une cotisation sur les revenus financiers des entreprises,
- ▶ Mettre en œuvre l'égalité salariale entre les femmes et les hommes,
- ▶ Augmenter les salaires,
- ▶ Augmenter légèrement les cotisations.

**Le gouvernement entend aller vite, il faut donc agir vite et fort**

**Le 19 janvier, refusons ce projet injuste en participant aux manifestations organisées partout par toutes les organisations syndicales.**

**Trop c'est trop ! Travailler plus longtemps, il n'en est pas question!**



**Ingénieurs, Cadres, Techniciens**  
**IMPLIQUÉS, CONCERNÉS, TOUS ENGAGÉS**



Facebook



Yammer



Twitter

